

**Décision portant nomination du directeur de la  
Caisse d'allocations familiale du Maine-et-Loire**

**LE DIRECTEUR GENERAL  
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article L.217.3 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu les articles R. 123-47-6, R. 123-47-10 et R. 217-9 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu l'offre publiée sur la bourse des emplois de l'Ucanss relative à la vacance du poste de directeur de la Caisse d'allocations familiales du Maine-et-Loire ;
- Vu l'avis du comité des carrières (article L 217-5 du code de la sécurité sociale) émis le 30 mars 2018 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales du Maine-et-Loire, en date du 26 avril 2018 ;

**DECIDE**

Article 1 : Madame Laurence HAUCK, née le 5 août 1969 à SAINT-QUENTIN (02), est nommée dans les fonctions de directrice de la Caisse d'allocations familiales du Maine-et-Loire.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Article 3 : Cette décision sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris le 17 mai 2018

Vincent Mazauric